



Communiqué de presse

Champigny-sur-Marne, le 19 janvier 2021

**IDF Habitat
Association CNL 94
Amicales CNL Salengro et CLCV La Planchette**

La Société du Grand Paris supprime les indemnisations aux locataires alors que le chantier du Grand Paris Express continue

A Champigny sur Marne, rue Roger Salengro, autour du chantier de la future gare du GPE, les locataires ainsi que leur bailleur IDF Habitat ont eu la désagréable surprise d'apprendre courant du dernier trimestre 2020, la suspension des indemnisations aux locataires pour la période des 6 semaines de confinement en 2020, et la suspension à partir de janvier 2021.

Malgré les différentes interpellations et les courriers adressés au président de la SGP par le président d'IDF Habitat, par les locataires et leurs amicales CNL et CLCV, et par l'association départementale CNL du Val de Marne, **aucune réponse à ce jour n'a été apportée.**

Le bailleur IDF Habitat et les représentants des locataires se sont réunis le lundi 11 janvier 2021 pour décider de la conduite à tenir vis-à-vis de la SGP et ont décidé d'adresser un dernier courrier au président de la SGP M. DALLARD avant d'engager des actions collectives avec les locataires.

Dans ce courrier, le bailleur et les représentants des locataires s'indignent de la méthode et des raisons invoquées pour ces suspensions d'indemnisation. Ils précisent que *« ces décisions ont été prises sans concertation, qu'elles ne sont ni acceptées, ni acceptables »*.

Le courrier insiste sur le fait que : *« Tout d'abord, elles se sont appliquées en pleine crise sanitaire alors que les familles connaissent des difficultés économiques importantes en découlant »,et par ailleurs, ... « les nuisances sont loin d'être terminées. Les locataires sont entourés par les travaux qui se poursuivent et qui génèrent de la poussière, du bruit, des difficultés importantes de stationnement, un balai incessant des camions de travaux dont certain pour l'évacuation des terres.... Ces nuisances sont continues dans la journée et perturbent de manière extrêmement importante le cadre de vie. »*

Les représentants des locataires et le bailleur IDF Habitat donne 15 jours à la SGP pour reprendre le dialogue et aboutir à :

- La reprise des indemnisations dès le mois de janvier 2021
- La reprise de la concertation avec les amicales et associations de locataire, et avec le bailleur IDF Habitat

Mobilisés pour la défense des locataires et de leur cadre de vie, et sans réponse, ils prévoient d'engager une action collective avec les locataires concernés.

**A propos de la
SCIC Hlm IDF Habitat**

IDF Habitat est une société coopérative d'intérêt collectif labellisée « Quali'Hlm ». Présente principalement dans le Val de Marne (94), elle est au service des collectivités comme de leurs habitants et propose une offre diversifiée en locatif social. Guidée par la défense de l'intérêt général dans le domaine du logement social, IDF Habitat, gère un patrimoine de 12 235 logements et produit en moyenne 150 logements locatifs. Elle s'attache par ailleurs à développer l'offre de logements abordables et les parcours résidentiels avec sa coopérative d'accession sociale à la propriété Coopimmo. Plus d'informations : www.idfhabitat.fr